

Une solution simple

• Appel

Adressez-vous par téléphone à l'association Répit Bulle d'air Rhône-Alpes : nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires.

• Devis gratuit

Suite à votre appel, nous établissons un devis personnalisé pour évaluer le coût de l'intervention.

• Evaluation à domicile

Si vous êtes intéressé(e), le responsable de secteur prend rendez-vous, avec vous, au domicile de votre proche, pour identifier vos besoins.

• Mise en place de l'intervention

Une fois le devis accepté, nous mettons à votre disposition un salarié *relayeur*, dont les capacités et les disponibilités correspondent à votre situation.

Le service Bulle d'air est géré par une association loi 1901 ouverte à tout public. Il a été créé à l'initiative de la MSA Alpes du Nord, de Générations Mouvement, Haute-Savoie et Isère, de Mutualia Santé Sud Est et des associations d'aidants Resa et Aidapi.



- **Savoie**
(siège social)
20 avenue des Chevaliers Tireurs
Chambéry

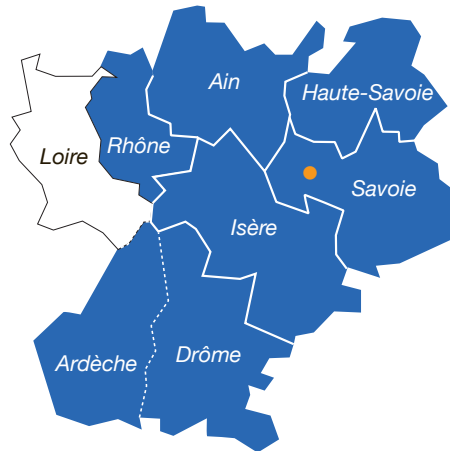
- **Ain**
15 avenue du Champ de Foire
Bourg-en-Bresse

- **Haute-Savoie**
2 boulevard du Fier
Annecy

- **Ardèche**
- **Drôme**
29 rue Frédéric Chopin
Valence

- **Isère**
5 place Gustave Rivet
Grenoble

- **Rhône**
35, 37 rue du Plat
Lyon



730618 Dépliant Bulle d'air pers âgés - Conception impression : MSA Alpes du Nord © médiathèque COMSA - T.Silvia_Jansen_istockphoto - Communication MSA Alpes du Nord : Stocklib - Juin 2018

Vous accompagnez un proche fragilisé ?

Respirez !



Bulle d'air
prend votre relais à domicile

Accueil téléphonique :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
04 79 62 87 38
contact@repitbulledair-ra.fr
www.repit-bulledair.fr

Avec le soutien de :



Service de répit à domicile

Vous accompagnez au quotidien un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap (votre conjoint, un parent, un enfant...) ?

Vous souhaitez vous absenter ou vous reposer ?

Bulle d'air vous propose une solution de répit simple et sécurisante !

Inspiré du concept québécois de « *baluchonnage* », **Bulle d'air** est un spécialiste du répit à domicile qui propose des interventions à *la carte* :

- d'aide au répit en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum),
- en remplacement de nuit,
- de relayage 24h/24 (en week-end, une semaine, en vacances...).

Sur cet intervalle, un *relayeur* de confiance, sélectionné et mandaté par nos soins, prend votre relais et accompagne votre proche, de jour comme de nuit, dans sa vie de tous les jours : compagnie, courses, repas, aide aux gestes quotidiens, sorties...



Nos engagements

Bulle d'air :

- sélectionne pour vous le *relayeur* qui correspond à vos besoins
- effectue pour vous toutes les tâches administratives
- coordonne les interventions et en assure le suivi
- vous conseille

Nos territoires d'intervention

- Ain
- Ardèche
- Drôme
- Isère
- Savoie
- Haute-Savoie
- Rhône

Les aides financières possibles

- Les aides légales versées par le Conseil départemental :
 - plan d'aide APA* pour les personnes aidées,
 - droit au répit pour les proches aidants.
- L'exonération des charges patronales de la sécurité sociale pour les personnes âgées de plus de 70 ans
- Les aides sociales des caisses de retraite principale et/ou complémentaire (si elles existent)
- Les dispositifs locaux comme les plateformes de répit, les aides des collectivités locales, des associations...
- Le crédit d'impôt de 50 % sur l'ensemble des dépenses engagées pour l'emploi de votre salarié.

* Allocation personnalisée d'autonomie



L'essentiel & plus encore



malakoff médéric



AG2R LA MONDIALE